

Audition de Mme Sihem Habchi, présidente de l'association *Ni putes ni soumises*

M. le président André Gerin. Comme je l'ai indiqué lors des premières auditions, le voile constitue la face cachée d'un phénomène plus général qui affecte en profondeur la société française. Comme nombre d'entre vous, Mesdames, Messieurs les députés, membres de la mission, je me suis forgé une conviction à partir des observations que j'ai faites dans l'exercice de mes fonctions d'élu local. Nous constatons, en effet, à des degrés différents, une lente paupérisation de certains de nos quartiers, qui n'est pas sans rapport avec le développement de pratiques et de conduites qui portent atteinte aux principes auxquels nous sommes attachés. Nous partageons tous le sentiment que le port du voile intégral met en cause la liberté et la dignité des femmes. Mais d'autres interrogations apparaissent autour de cette pratique. C'est un fait qui touche la vie des quartiers et qui soulève beaucoup de questions, notamment celle des relations entre filles et garçons dans ces quartiers.

Nous recevons aujourd'hui, pour notre première audition de rentrée, Mme Sihem Habchi, présidente de Ni putes ni soumises, association bien connue qui est à la pointe du combat pour le respect de la dignité des femmes et la promotion de l'égalité entre garçons et filles dans les quartiers. Mme Habchi est également, depuis 2007, membre du collège de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE).

Je vous remercie, Madame Habchi, d'avoir accepté de vous exprimer devant la mission.

Mme Sihem Habchi. Monsieur le président, Monsieur le rapporteur, Mesdames, Messieurs les députés, permettez-moi, tout d'abord, de saluer votre initiative qui met la République face à un nouveau défi en ouvrant les travaux de cette mission d'information sur le phénomène du voile intégral et tout ce qui l'accompagne. L'enjeu est de savoir si l'on veut faire du droit des femmes un préalable au progrès social ou en faire la variable ajustable, négociable, en fonction des demandes et des revendications de communautés, de groupes ou d'individus. L'enjeu est également de savoir si l'on est prêt – si vous êtes prêts – à aborder un nouveau combat féministe. Après le droit de vote et le droit à l'avortement, l'occasion nous est donnée aujourd'hui de réaffirmer le droit d'être femme, de manière complètement inaliénable, et le droit à l'émancipation pour toutes.

Mesdames, Messieurs les députés, il ne faut pas nous voiler la face. La *burqa* est le symbole critique d'un point de non-retour, un chemin pour l'émancipation des femmes en France.

Je n'ai pas besoin de vous faire de dessins et je ne vais pas, comme certains, vous vanter l'esthétique du voile. La *burqa* est bien le symbole le plus violent de l'oppression des femmes et n'a rien à voir avec la religion musulmane, ma religion. Elle apparaît comme le point culminant d'une évolution en France d'une vision archaïque du rôle des femmes, confinées dans la sphère sexuelle, loin du champ économique et social. La *burqa* symbolise l'apogée d'un système de relégation des femmes qui prend sa source dans nos quartiers populaires.

Les symptômes sont visibles depuis vingt ans. Ni putes ni soumises s'est constituée en opposition à la réduction de plus en plus grande des espaces de liberté des femmes musulmanes.

Nous avons – faut-il le rappeler ? – payé le prix, et cher : filles rasant les murs et soumises à un contrôle obsessionnel de leurs allées et venues dans l'espace public par les frères d'abord puis l'ensemble des hommes. La soumission commence là : nous ne nous appartenions plus et notre vie quotidienne était rythmée par la routine du respect des horaires, puis du respect d'une tenue vestimentaire réglementaire où la jupe était bannie et, enfin, d'un contrôle de la sexualité avec l'établissement de la sacro-sainte virginité comme baromètre. Le jugement du tribunal de grande instance de Lille, en avril 2008, nous l'a, malheureusement, encore bien démontré.

Nous étions le point aveugle d'une société qui, pour mieux gérer ses quartiers populaires et ses populations, s'est trouvée une règle qui en arrangeait plus d'un : la loi du silence. « Il ne faut pas stigmatiser », nous disait-on. Parler, dénoncer, lever le voile, c'était discriminer les populations, souvent immigrées ! J'appelle cela du racisme à l'envers. Et c'est une belle entourloupe pour flatter les bonnes consciences de certains responsables politiques.

Cette inconscience politique a, au bout du bout, permis les pires des exactions contre les femmes. J'ai encore devant les yeux le portrait de Sohane, brûlée vive dans un local à poubelles pour avoir dit non. Je me rappelle de Samira Bellil, qui a été victime de nombreux viols collectifs et nous a quittés il y a cinq ans. Me reviennent également en mémoire Erim, Malika et tant d'autres qui ont été victimes de mariages forcés, Diaryatou Bah qui a été victime d'excision qui l'a contrainte à faire trois fausses couches, Myriam qui, pour avoir simplement effleuré le bras d'un garçon a décidé d'en finir avec l'oppression familiale et s'est défenestrée en juin dernier. Si certaines ne sont plus parmi nous, d'autres restent debout pour faire en sorte que leurs sœurs ne soient pas mortes pour rien.

Parallèlement à la montée de la violence envers les femmes, la pression sur le corps dans l'espace public est devenue de plus en plus forte. Le harcèlement physique et moral devenait insupportable.

Les filles ont grandi dans cet univers carcéral. Nous devenions des corps dociles dans un système de dressage où les symboles punitifs devaient servir d'exemple à toutes celles qui ne respecteraient pas la règle, comme Khadija, égorgée sur la place publique de Limoges en 2005 pour avoir osé demander le divorce ou Shérazade, brûlée vive la même année dans la rue devant chez elle pour avoir dit non.

Les rumeurs sur les filles faciles constituent un autre moyen de pression : seul le port du voile garantit le respect.

Les dépressions sont courantes et le mal-être grandissant. Dans ce contexte, les études restent le premier échappatoire. Mais, alors que l'école de la République jouait la carte de l'intégration en mettant les enfants dans le même bain des valeurs universelles de citoyenneté et de mixité, les années 1990 ont vu une accélération communautaire dans nos quartiers, ce qui a réduit les filles à des marqueurs identitaires.

La circulaire de 1989 de Lionel Jospin, alors ministre de l'Éducation nationale, a mis un point d'arrêt à l'immense espoir que nous placions dans l'école – qui, pour nous, représentait la vie et l'émancipation. Nous nous sommes rendus compte que tout cela n'était pas pour nous. Nous devenions des sacrifiées de la République, l'étendard d'un projet de société qui faisait le choix du voile comme régulateur social. « C'est un moyen d'accepter nos immigrés », entendions-nous. « Il faut laisser les populations choisir leur mode de vie, ne rien leur imposer ». Et tant pis pour les femmes ! Le message était clair pour nous. Nous n'avions pas le droit à l'émancipation.

Pire, au lieu de nous tendre la main, les institutions nous ont tendu le voile. Par ce glissement vers un communautarisme affiché et revendiqué, la France ouvrait une brèche aux islamistes, une alliance contre nature, qui déboucha sur des horaires de piscine non mixtes et des gymnases réservés aux femmes. La mixité dans les espaces publics se réduisait comme peau de chagrin, y compris dans les institutions.

Les islamistes ont ainsi trouvé, dans les quartiers populaires – les quartiers ghettos – un terreau utile à la propagation de leur message. Ils allaient offrir ce qui paraissait une solution de remplacement en réduisant notre identité à la communauté des croyants.

Le temps est fini où l'on criait lors des manifestations : « Première, deuxième, troisième génération ! Nous sommes tous des enfants d'immigrés ! ». Aujourd'hui, nous disons : « Nous sommes tous des musulmans. »

La propagation du voile fut galopante. L'institution de ce système carcéral pour femmes s'accompagna d'un discours qui structura et valida les élans les plus machistes. On peut parler d'instrumentalisation par des groupes radicaux qui ont utilisé ma religion pour asseoir la domination masculine et la rendre crédible. De nouvelles normes se sont installées, scindant la population des femmes en deux : les voilées et les autres.

Nous avons alors entendu des choses curieuses. Selon certaines féministes, le voile était un outil d'émancipation. « Cela te permet de sortir. », nous assuraient-elles.

Peut-on associer les mots « espace de liberté » et « voile » ? Le voile offre-t-il plus de liberté aux femmes ou est-il simplement une chaîne reliée à un système machiste qui garde un moyen de contrôle ? Qui contrôle qui ?

Indéniablement, le voile ne nous permettait pas d'échapper aux chaînes machistes puisqu'il fallait respecter les règles : certaines n'allaient plus à la piscine, refusaient d'assister aux cours de biologie et disparaissaient lors des cours de sport. Elles étaient soumises à la loi des hommes, aux obscurantistes. Symbole de la société machiste et de l'exclusion assumée et revendiquée, le voile est un marqueur pour scinder la population française. L'avènement de la ségrégation a lieu quand les victimes intègrent l'oppression et revendiquent leurs chaînes.

En vous déplaçant dans votre ghetto ambulante, vous avez le respect de tous. Personne ne vous harcèle. On vous valorise même. Ainsi se dessine, petit à petit, pour une partie des filles, une solution pour échapper à l'oppression quotidienne. Acheter sa tranquillité pour avoir le respect, est-ce cela le projet de la République ?

En 2004, la situation était devenue critique et la pression sur les filles non voilées grandissante. Après des mois de débats, une loi a été votée, réaffirmant la laïcité à l'école. Nous étions réhabilitées dans notre statut de citoyennes et, enfin, respectées par la République.

Mais l'espace public resta miné. Comme nous n'avions eu de cesse de le dire, pour nécessaire qu'elle était, la loi n'était pas suffisante. Le terrain ne devait pas être laissé aux pourvoyeurs ni aux rétrogrades. Mais les espaces de liberté ont continué à se réduire de manière inversement proportionnelle à l'extension du voile au *jilbab*, puis au *niqab* et, enfin, à la *burqa*.

J'ai recueilli à votre intention le témoignage de Karima qui a porté le voile intégral.

Karima exerce une profession commerciale et a grandi dans un quartier populaire de la région parisienne. Son enfance a été marquée par une pression familiale et une éducation très dure pour les filles et, comme beaucoup de jeunes filles, elle s'est mariée pour échapper à l'étouffement familial, mais avec un homme qu'elle a choisi. Malheureusement, après deux ans de mariage, son mari bascule dans le fanatisme parce qu'il retourne habiter dans son ancienne cité. À l'arrivée du deuxième enfant, les choses s'accroissent. Karima accepte les nouvelles exigences sans vraiment comprendre qu'elle renonce à ses libertés. Cela commence par des conseils sur le comportement que doit avoir une femme : « Il ne faut pas mettre de parfum. » ; « Quand tu mets des talons, le diable te suit. » ; « Si tu refuses de coucher avec moi, c'est un péché et les anges vont te maudire jusqu'au matin. » La pression psychologique aidant, Karima accepte de porter le voile et ne porte plus que des baskets. Finis les talons ! Son mari lui apporte des lectures concernant le *jilbab* : il faut cacher les formes pour ne pas attirer le regard des hommes. La pression monte d'un cran. Le mari de Karima lui raconte que, si la femme montre ses cheveux, des anges de l'enfer l'attrapent, la pendent par les cheveux et la brûlent petit à petit et qu'elle est condamnée à une souffrance éternelle. Il lui fait lire d'autres slogans du type : « Si tu sors en décolleté, on te versera de l'acide sur toi jusqu'à ce qu'il y ait un trou. » Il la soumet même à l'épreuve de la flamme, lui demandant d'étendre son bras au-dessus d'une flamme pour ressentir la douleur provoquée par celle-ci. Devenue insomniaque, déprimée, Karima continue à lire les lectures conseillées par son mari. Elle témoigne : « Quand je me regardais dans un miroir, je ne me reconnaissais plus.

Je n'avais plus envie de rien, plus envie de me faire belle. Par contre, lorsque mon mari rentrait, il fallait être prête et lui donner envie. Je devais être parfumée, maquillée. Des fois, il m'appelait du travail pour savoir si je m'étais préparée. » Son espace de liberté se réduisit ainsi jusqu'au jour où les violences physiques ont commencé. « Il a commencé à me frapper », raconte-t-elle, « parce que je sortais sur le balcon sans voile. Puis, me disant qu'il ne fallait pas qu'on voie les formes de mes lèvres, il m'a remis un voile intégral que j'ai encore une fois accepté. Je voulais que ça s'arrête. J'ai vécu un véritable enfer. J'étais devenue un spectre. » Karima avait disparu ! « Puis, un jour, mon mari a dit aux enfants que maman avait fait une bêtise et qu'elle allait rester là parce qu'un chien, ça reste à la maison ! » Karima s'est enfuie le lendemain.

Le récit que je viens de faire est, non seulement, celui d'une femme victime de violences, mais surtout celui d'une femme qui a eu le malheur de trouver dans l'escarcelle de son mari le voile intégral, qui a été le point culminant de l'oppression qu'elle a subie pendant trois ans. Réduite à un objet sexuel, elle n'avait plus d'identité. Elle n'était plus personne.

Avec le voile intégral – *burqa*, *niqab*, appelez-le comme vous voulez –, nous avons atteint le paroxysme de l'oppression machiste. C'est pourquoi je parle d'un point de non-retour. Comment peut-on dire que les femmes ont le choix de porter ou non le voile intégral alors qu'elles subissent le plus souvent des pressions quotidiennes de leur entourage, comme je viens de vous les décrire ? Quelles possibilités d'émancipation ont-elles face à cette remise en question de leurs vêtements ? Jugées trop féminines ou trop masculines, elles en viennent à sacrifier leur corps, considéré comme trop encombrant. Tout signe indiquant l'appartenance à la société est rejeté au profit d'un signe d'exclusion comme la *burqa*.

Le risque est de voir se pérenniser la coexistence de deux mondes parallèles et totalement hermétiques : celui dans lequel les femmes connaissent leurs droits et savent que leur corps est leur propriété et celui dans lequel, sous couvert de *burqa*, les femmes revendiquent le fait d'être purement et simplement l'objet sexuel de leur époux.

Quel message adressons-nous aux jeunes générations ? Les enfants se construisent aujourd'hui avec des symboles d'aliénation et de soumission de la femme dans l'espace public.

Il importe de s'interroger sur la progression du port du voile intégral. Pourquoi voyons-nous autant de *burqas* aujourd'hui alors qu'on n'en voyait pas il y a dix ans ? Elle est maintenant portée par des Africaines du sud, des Françaises de souche – qui constituent d'ailleurs la nouvelle génération des militantes de Ni putes ni soumises.

Oui, il y a une progression du nombre de femmes voilées. Quant aux chiffres parus dans la presse, ils sont produits par ceux-là mêmes qui ricanent dans les années 1990 et défendaient le voile à l'école ! En 1989, on comptait deux filles voilées. Aujourd'hui, des centaines, voire des milliers de filles sont mises sous cage.

Le port du voile intégral est une question de principe, pas de chiffres, et, lorsqu'on cède sur les principes, c'est le modèle social qui est remis en question. L'alternative est claire : c'est la République ou la *burqa*.

Cette dernière n'est, d'ailleurs, que la partie visible de l'iceberg. Le phénomène s'est accompagné d'une série de conflits dans l'espace public, mettant au défi et le service public et les institutions de la République. Le bras de fer continue. Les tests se multiplient. Les exemples sont légions. Il n'est que de citer le refus des femmes de se laisser identifier à la sortie des écoles par les institutrices. Il n'y a que la présence policière pour les faire céder. Et, encore, la police doit-elle demander à des femmes de procéder à l'identification, ce qui est déjà un recul sur les principes. Dans les piscines, on veut imposer, en plus des horaires réservés aux femmes, le port du *burkini*. L'aménagement des horaires s'étend aux gymnases et aux salons de coiffure afin que les femmes échappent au regard des hommes. Des médecins se font agresser parce qu'ils ont osé soigner une femme.

Les agents du service public sont soumis à la loi de la laïcité mais pas les bénéficiaires ! Pourquoi les institutions de la République doivent-elles s'adapter aux revendications de non-mixité et de ségrégation des sexes ?

Face à ces tests successifs, les défenseurs des libertés, certains politiques, certains membres de la société civile « droits-de-l'hommistes » et certaines féministes sont tombés dans le piège du relativisme culturel, qui les a poussés à justifier et à accepter n'importe quoi – comme la polygamie et l'excision – et à hésiter à condamner le voile intégral. La gangrène est bien réelle. Le mal ne vient pas simplement de ceux qui propagent et qui diffusent le message mais aussi de ceux qui, alors qu'ils sont censés défendre les libertés fondamentales, ne le font pas.

Les idées rétrogrades investissent la société et l'on assiste à un effondrement de l'ordre social. La *burqa* est un symptôme de cet effondrement. La laïcité non seulement garantit la séparation du politique et du religieux mais également promeut un espace d'interaction sociale entre hommes et femmes, hétéros et homos, riches et pauvres permettant la définition d'un nouveau pacte social. La laïcité est la condition *sine qua non* de l'exercice de la démocratie.

En refusant, le 27 juin 2008, la nationalité française à une femme en *burqa*, qui affirmait son refus des valeurs d'égalité des sexes, le Conseil d'État a rectifié le tir en rappelant les valeurs qui nous permettent de tous vivre ensemble. Oui, la liberté a des limites : les principes qui organisent la société afin que nous puissions vivre ensemble.

En tous les cas, la dignité de la personne humaine doit être respectée. Les femmes doivent être respectées à la fois en tant que personnes humaines et en tant que composantes de l'ordre public.

Une autre décision du Conseil d'État du 27 octobre 1995, *Commune de Morsang-sur-Orge*, réaffirme le principe du respect de la dignité humaine en interdisant le lancer de nains. Un nain avait fondé son entreprise sur le fait de se faire lancer lors de manifestations. Le maire de la ville dans laquelle il devait se produire a interdit cette pratique au nom de la dignité de la personne humaine. Le Conseil

d'État a confirmé cette décision. Donc, si une femme veut porter la *burqa*, on peut le lui interdire au nom de la dignité de la personne humaine.

Nous devons continuer dans la voie ouverte par le Conseil d'État, à la fois en matière d'intégration et de défense des valeurs universelles. La HALDE a également pris des décisions en ce sens. Aux termes de la Constitution, la femme est l'égale de l'homme. La *burqa* est contraire à ce principe constitutionnel.

Sur le plan européen, on constate que c'est en France, pourtant critiquée, que l'autre s'intègre le mieux et que le « nous » collectif est revendiqué, contrairement au Royaume-Uni qui paie le prix fort de sa politique de laisser-faire face aux intégristes. Plusieurs ministres britanniques se sont déclarés choqués par le port de la *burqa* et ont salué l'initiative de la mission française. La France est le pays où l'on compte le plus de couples mixtes – mais peut-être pas pour longtemps.

Je tiens également à rappeler qu'il y a même un islamiste radical qui, à la suite de la mise en place de cette mission d'information, a traité de « *hore* », c'est-à-dire de « pute » la première dame de France, parce qu'elle représente les valeurs occidentales et qu'elle est trop dénudée à son goût.

Je crois que la France est le seul pays à pouvoir avoir un débat sur le voile et trancher la question. Elle porte une responsabilité aux yeux du monde parce que des femmes continuent à mourir dans le monde pour défendre leur liberté – je pense à Loubna Ahmed al-Husseïn au Soudan, qui a affronté les tribunaux pour avoir porté un pantalon, à Nojoud Ali qui a osé demander le divorce à l'âge de dix ans et aux Koweïtiennes qui sont entrées au Parlement sans voile.

Il me semble qu'on a déjà oublié les journées sanglantes de mon pays d'origine, l'Algérie, quand des femmes se sont fait égorger pour ne pas avoir le choix de porter le foulard. Que dire également de ces femmes afghanes privées d'éducation et souffrant des séquelles liées au port de cette prison ambulante ?

Quand je pense que M. Obama a tendu la main aux intégristes au Caire en pensant les acheter avec le voile. Il n'a pas dit un mot sur les libertés fondamentales au Caire, ni sur l'orientation sexuelle, les homosexuels séquestrés, assassinés, les violences faites aux femmes ! Pas un mot pour toutes ces femmes qui sont en train de se battre de par le monde afin de poser le débat dans leur pays !

Nous devons soutenir ces femmes. Seule la France peut le faire car elle dispose d'un cadre pour cela. Les musulmanes ont le droit au respect et à la protection de la République. En tant que femme, en tant que française et en tant que musulmane, je demande à la République de me protéger du fanatisme le plus vil qui gangrène notre espace public.

De quoi avons-nous peur ? De quoi a peur l'Europe démocratique ? Les libertés individuelles sont attaquées par ceux-là mêmes qui s'opposent à la démocratie moderne et qui nous empêchent de travailler à sa régénération.

C'est à partir de ce creuset républicain que nous pourrons définir un nouveau pacte social sur le plan laïc. Les femmes sont la clé de voûte de ce pacte. Tôt ou tard, les élites laxistes devront redécouvrir le principe de limitation. Si la liberté doit être défendue sans concession, elle ne peut pas l'être au nom de l'archaïsme. Sinon, les élites laxistes se retrouveront dans l'incapacité d'inspirer des visions nouvelles du progrès.

Comme vous l'aurez compris, je ne suis favorable à aucun instrument d'oppression des femmes, quel qu'il soit. Je relie la *burqa* à toutes les formes de violence que nous subissons aujourd'hui dans le monde. Il est impératif que la France ait le courage de défendre de manière claire le droit des femmes parce que son action sera un point d'appui formidable pour toutes celles et tous ceux – car il y a aussi des hommes – qui se battent pour plus d'égalité et plus de justice sociale dans notre pays.